

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2584

17 octobre 2013

SOMMAIRE

A.E.S. S.A.	123991	Daditra S.A.	124017
Airbourne Holdings 2 S.à r.l.	123989	David Jones & Company	124002
Alpharma International (Luxembourg) S.à r.l.	123986	Daviger S.à r.l.	124017
Belgofin S.A. - SPF	123986	DBM Biomass S.à r.l.	124018
BIA S.A.	123989	DB STG Lux 1 S.à r.l.	124003
CGI Information Systems and Management Consultants III Luxembourg Sàrl	124017	Delek Luxembourg S.à r.l.	123987
CIP - it works	123987	De'Longhi Benelux S.A.	124017
Clearstream International	123987	De Natura Rerum Holdings S.A.	124016
CM Capital Investments S.à r.l.	124008	DTCP Investments S.à r.l.	124019
Cofipier S.A.	124018	Ecro II S.à r.l.	124019
Coiffure Sandrine Noire Sàrl	123988	EQT ITSL Holding S.à r.l.	124000
Commandite Financière S.A.	124020	Evolubois S.à r.l.	124019
Consys S.A.	124019	Finlon Investments SA	124021
Corporation Hôtelière du Sud S.A.	123988	Five Roads Lux S.à r.l.	124022
CPPIB Credit Investments European Holdings S.à r.l.	123988	Fondation Abbé Joseph Delhalt - Harmonie de la Commune de Schuttrange	124022
Crazy Cut By Sandy S.à r.l.	124021	GS Spiegler Lux S.à r.l.	124032
Crystal Onyx S.à r.l.	124028	La Grande Virée S.A.	124023
CSCP Credit Acquisition Holdings Luxco Sàrl	123986	Larry II Berlin Hellersdorf S.à r.l.	124028
CSCP Credit Acquisition Holdings Luxco Sàrl	124021	LMI Finance S.A.	124028
CSCP II Acquisition Luxco S.à r.l.	123988	Luxco Holdings CEP I S.C.A.	124023
CSCP II Acquisition Luxco S.à r.l.	124020	LuxMultiservices S.A.	124022
CSCP II Holdings Luxco S.à r.l.	124020	Luxpai Holdo S.à r.l.	124024
CSM Bakery Supplies International S.à r.l.	124007	Miss Fashionista S.A.	124028
CVC Capital Partners Advisory Company (Luxembourg) S.à r.l.	124016	Montemar S.A.	124026
CVC Capital Partners Investment Underwriting S.à r.l.	124018	MREF II AC Holdings S.à r.l.	124027
CVC Capital Partners Services S.à r.l.	124021	MRIF Luxembourg Holdings S.à r.l.	124027
Daachdrop, S.à r.l.	124008	Munich Holdings II Corporation	124027
Dabster S.A.	124007	Nextmesh	124024
		Oriane S.A. SPF	124001
		Royster Fund Management S.à r.l.	124018
		Royster Fund Management S.à r.l.	124003
		TES Global Holdings S.à r.l.	123989
		Whirlpool International Manufacturing S.à r.l.	124002

Belgofin S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2BIS, rue Astrid.
R.C.S. Luxembourg B 35.221.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26 août 2013

1. la démission de Messieurs Fons MANGEN, Jean-Hugues ANTOINE et de Madame Carine REUTER-BONERT de leur postes d'administrateurs est acceptée. Sont nommés nouveaux administrateurs en leur remplacement Mesdames Sylvie THEISEN, consultant, Carla DOS SANTOS, employée privée et Caterina SCOTTI, docteur en sciences statistiques, toutes trois demeurant professionnellement au 2bis, rue Astrid à L-1143 Luxembourg. Elles termineront les mandats venant à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2014

2. Le Conseil d'Administration est autorisé de procéder à la nomination d'un de ses membres en tant qu'administrateur délégué à la gestion journalière de la société avec pouvoir de signature individuelle

3. La démission de la société RAMLUX S.A. en tant que commissaire aux comptes est acceptée. Est nommé nouveau commissaire aux comptes la société D.S. CORPORATION S.A., ayant son siège social à 2bis, rue Astrid, L-1143 Luxembourg. Elle terminera le mandat venant à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2014

4. Le siège social de la société est transféré du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 2bis rue Astrid, L-1143 Luxembourg.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 26 août 2013

Madame Sylvie THEISEN, consultant, demeurant professionnellement au 2bis rue Astrid à L-1143 Luxembourg est nommé administrateur délégué avec pouvoir d'engager la société sous sa seule signature. Elle terminera le mandat venant à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2014.

Pour extrait sincère et conforme

BELGOFIN S.A. - SPF

Référence de publication: 2013122873/26.

(130149599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.

Alpharma International (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 113.091.

Les comptes annuels au 30 novembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ALPHARMA INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013123509/11.

(130150665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2013.

CSCP Credit Acquisition Holdings Luxco Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 2.000.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 151.142.

Extrait du procès-verbal du conseil de gérance de la société en date du 12 juin 2013 (traduction libre)

Il résulte du procès-verbal du conseil de gérance de la Société daté du 12 juin 2013 que le siège social de la Société a été transféré avec effet au 1^{er} septembre 2013 à l'adresse suivante:

25C, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

Il convient également de noter que Monsieur Brian Patterson, gérant de catégorie A la Société, réside professionnellement à 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2013.

Phill Williams.

Référence de publication: 2013124118/17.

(130150964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

Clearstream International, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 42, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 72.350.

1. Il résulte ce qui suit du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg le 8 juillet 2013:

La personne suivante a été élue au Conseil d'Administration pour un mandat de 4 ans jusqu'à la date de l'assemblée générale des actionnaires laquelle adoptera le bilan de l'exercice 2016:

Mandat prenant effet le 17 juillet 2013 pour:

- Mark Gem	42, avenue JF Kennedy	L - 1855 Luxembourg
- Nikolas Schmitz-Lau	42, avenue JF Kennedy	L - 1855 Luxembourg
- Christian Heyne	42, avenue JF Kennedy	L - 1855 Luxembourg

2. Monsieur Reto Francioni a démissionné du Conseil d'Administration le 17 juillet 2013.

3. Monsieur Ernst Wilhelm Contzen a démissionné du Conseil d'Administration le 17 juillet 2013.

Le Conseil d'Administration est actuellement composé des membres suivants:

- Jeffrey Tessler, Président
- Gregor Pottmeyer
- Yves Baguet
- Christian Heyne
- Nikolas Schmitz-Lau
- Mark Gem
- Judith Selow
- Roeland Sprenger
- Roberto Mendolia

Luxembourg, le 30 août 2013.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013124103/30.

(130150953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

CIP - it works, Société Anonyme.

Siège social: L-6947 Niederanven, Zone Industrielle Bombicht.

R.C.S. Luxembourg B 50.283.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niederanven, le 30 août 2013.

Référence de publication: 2013124102/10.

(130150809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

Delek Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1141 Luxembourg, 103, rue des Artisans.

R.C.S. Luxembourg B 4.427.

Extrait d'une résolution de l'assemblée générale du 1^{er} août 2013

Il résulte de ladite résolution que Monsieur Michel DOYEN, demeurant Rue du Forestier, 12, B-1410 Waterloo, Belgique, a été nommé en tant que gérant de la Société et ce pour une période indéterminée à partir du 1^{er} août 2013.

Luxembourg, le 2 septembre 2013.

Pour extrait conforme

Alex SCHMITT

Mandataire

Référence de publication: 2013124139/14.

(130151199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

CSCP II Acquisition Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 166.367.

—
Extrait du procès-verbal du conseil de gérance de la société en date du 12 juin 2013 (traduction libre)

Il résulte du procès-verbal du conseil de gérance de la Société daté du 12 juin 2013 que le siège social de la Société a été transféré avec effet au 1^{er} septembre 2013 à l'adresse suivante:

25C, boulevard Royal

L-2449 Luxembourg

Il convient également de noter que:

- Monsieur Brian Patterson, gérant de catégorie A la Société, désormais réside professionnellement à 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Le siège social de l'associé unique de la Société, CSCP II Holdings Luxco S.à r.l., se situe désormais à 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2013.

Phill Williams.

Référence de publication: 2013124119/20.

(130150965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

CPPIB Credit Investments European Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 151.453.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 02 septembre 2013.

Référence de publication: 2013124112/10.

(130151245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

Corporation Hôtelière du Sud S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 37.891.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013124111/9.

(130150785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

Coiffure Sandrine Noire Sàrl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2269 Luxembourg, 10, rue Jean Origer.

R.C.S. Luxembourg B 84.402.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 2 août 2013 que:

- Le siège social de la Société est transféré avec effet immédiat à L-2269 Luxembourg, 10, rue Jean Origer.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2013.

Sandrine NOIRÉ-KOLTES / Laurent NOIRÉ

90 parts sociales / 10 parts sociales

Référence de publication: 2013124106/15.

(130150930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

BIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 93.879.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11.04.2013

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 avril 2013 que:

1. Ont été réélus aux fonctions d'administrateur, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2013:

- Monsieur Serge Cammaert, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, Route d'Arlon n° 287

* Monsieur Yves Lahaye, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, Route d'Arlon n° 287

* Monsieur Freddy Ramon, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, Route d'Arlon n° 287

2. A été réélu à la fonction de réviseur d'entreprise agréé, son mandat expirant lors de l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2013:

- Ernst & Young S.A., ayant son siège social à L – 5365 Munsbach, Parc d'Activité Syrdall, 7

Pour copie certifiée conforme

Référence de publication: 2013123539/18.

(130150710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2013.

**TES Global Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Airbourne Holdings 2 S.à r.l.).**

Capital social: GBP 250.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 178.881.

—
In the year two thousand and thirteen, on the ninth day of the month of August.

Before Maître Edouard Delosch, notary, residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

TES Global Investments S.à r.l., a société à responsabilité limitée having its registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 178.804 (the "Sole Shareholder"),

represented by Me Magdalena Staniczek, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 6 August 2013, (such proxy to be registered together with the present deed),

being the sole shareholder and holding all the twenty-five million (25,000,000) shares in issue in "Airbourne Holdings 2 S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, incorporated on 17 July 2013 by deed of Me Blanche Moutrier, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"). The articles of association of the Company have been amended for the last time by deed of the undersigned notary, on 2 August 2013, not yet published in the Mémorial.

The appearing party declared and requested the notary to record as follows:

(A) The Sole Shareholder holds all the shares in issue in the Company so that decisions can validly be taken on the item of the agenda set out below.

(B) The item on which the resolutions are to be passed is as follows:

- Change of name of the Company into "TES Global Holdings S.à r.l." and consequential amendment of article 1 of the articles of association of the Company as set forth below:

« **Art. 1. Denomination.** A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name "TES Global Holdings S.à r.l." (the "Company") is hereby formed by the appearing party and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.".

Thereafter the following resolution was passed:

Sole resolution

The Sole Shareholder of the Company resolved to change the name of the Company into "TES Global Holdings S.à r.l." and to amend article 1 of the articles of association of the Company as set forth in the agenda.

There being no further items on which decisions need to be taken, the sole shareholder decision was closed.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at nine hundred euro (EUR 900.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the party hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Done in Luxembourg on the day before mentioned.

The document having been read to the proxy-holder of the appearing party, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le neuvième jour du mois d'août.

Par-devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

TES Global Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 178.804 (l'«Associé Unique»),

représentée par Maître Magdalena Staniczek, maître en droit, demeurant à Luxembourg en vertu d'une procuration datée du 6 août 2013 (laquelle procuration sera enregistrée avec le présent acte),

étant l'associé unique et détenant toutes les vingt-cinq millions (25.000.000) parts sociales émises dans «Airbourne Holdings 2 S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, constituée le 17 juillet 2013 par acte de Me Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire soussigné, le 2 août 2013, non encore publié au Mémorial.

La partie comparante a déclaré et requis le notaire d'acter ce qui suit:

(A) L'Associé Unique détient toutes les parts sociales émises dans la Société de sorte que des décisions peuvent valablement être prises sur le point porté à l'ordre du jour ci-dessous.

(B) Les points sur lesquels des résolutions doivent être passées sont les suivants:

- Changement de dénomination de la Société en «TES Global Holdings S.à r.l.» et modification subséquente de l'article 1 des statuts de la Société afin qu'il ait la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}. Dénomination.** Il est formé par la comparante et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «TES Global Holdings S.à r.l.» (la «Société»). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.».

Ensuite, la résolution suivante a été passée:

Résolution unique

L'Associé Unique de la Société a décidé de changer la dénomination de la Société en «TES Global Holdings S.à r.l.» et de modifier l'article 1 des statuts de la Société afin qu'il ait la teneur indiquée dans l'ordre du jour.

En l'absence d'autres points sur lesquels des décisions doivent être prises, la décision de l'associé unique a été clôturée.

Dépenses

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à neuf cents euros (EUR 900.-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande de la partie comparante, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: M. STANICZEK, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 13 août 2013. Relation: DIE/2013/10034. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): pd: RECKEN.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 30 août 2013.

Référence de publication: 2013123487/90.

(130150523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2013.

A.E.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 179.876.

— STATUTS

L'an deux mille treize, le dix-neuvième jour du mois d'août;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

La société à responsabilité limitée "TSM Services (Luxembourg) S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 152398,

ici dûment représentée par deux de ses gérants, savoir:

- Monsieur Christian TAILLEUR, employé privé, demeurant professionnellement à L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen, et

- Madame Catia CAMPOS, employée privée, demeurant professionnellement à L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter l'acte de constitution d'une société anonyme qu'elle déclare constituer par les présentes et dont les statuts sont établis comme suit:

I. Nom - Durée Objet -, Siège social

Art. 1^{er} . Il est formé par les présentes une société anonyme sous la dénomination de "A.E.S. S.A." (la "Société"), laquelle sera régie par les présents statuts (les "Statuts") ainsi que par les lois respectives et plus particulièrement par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la "Loi").

Art. 2. La durée la de Société est illimitée.

Art. 3. La Société pourra effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

L'objet de la Société est également l'achat, la vente, la gestion et la location de tous immeubles, bâtis ou non bâtis, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit.

La Société pourra, dans les limites fixées par la Loi, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent et qui sont susceptibles de promouvoir son développement ou extension.

Art. 4. Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Le siège social de la Société pourra être transféré à tout autre endroit dans la commune du siège social par une simple décision du conseil d'administration.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée des actionnaires délibérant comme en matière de modification des statuts.

Par simple décision du conseil d'administration, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

II. Capital social - Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions avec une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la Loi racheter ses propres actions.

Art. 6. Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur ou pour partie nominatives et pour partie au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la Loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance. Ce registre contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre.

Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la Société n'a qu'un seul administrateur, par cet administrateur.

La Société pourra émettre des certificats représentatifs d'actions au porteur. Les actions au porteur porteront les indications prévues par l'article 41 de la Loi et seront signées par deux (2) administrateurs ou, si la Société n'a qu'un seul administrateur, par cet administrateur.

La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe.

Toutefois l'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le conseil d'administration. En ce cas, elle doit être manuscrite.

Une copie certifiée conforme de l'acte conférant à cet effet délégation à une personne ne faisant pas partie du conseil d'administration, sera déposée préalablement conformément à l'article 9, §§ 1 et 2 de la Loi.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour présenter l'action à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

III. Assemblées générales des actionnaires Décisions de l'actionnaire unique

Art. 7. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

Lorsque la Société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le 4^{ème} mardi du mois de juin à 16.00 heures au siège social de la Société ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents Statuts.

Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par courrier électronique, par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire une autre personne comme son mandataire.

L'utilisation d'équipement pour conférences vidéo, conférences téléphoniques ou tout autre moyen de télécommunication est autorisée et les actionnaires utilisant ces technologies seront présumés être présents et seront autorisés à voter par vidéo, par téléphone ou par tout autre moyen de télécommunication. Après délibération, les votes pourront aussi être exprimés par écrit ou par télécopie, télégramme, télex, téléphone ou tout autre moyen de télécommunication, étant entendu que dans ce dernier cas le vote devra être confirmé par écrit. Tout actionnaire peut aussi voter par correspondance, en retournant un formulaire dûment complété et signé (le "formulaire") envoyé par le conseil d'administration, l'administrateur unique ou deux administrateurs, suivant le cas et contenant les mentions suivantes en langue anglaise et française:

- a) le nom et l'adresse de l'actionnaire;
- b) le nombre d'actions qu'il détient;
- c) chaque résolution sur laquelle un vote est requis;
- d) une déclaration par laquelle l'actionnaire reconnaît avoir été informé de la/des résolution(s) pour lesquelles un vote est requis;
- e) une case pour chaque résolution à considérer;

f) une invitation à cocher la case correspondant aux résolutions que l'actionnaire veut approuver, rejeter ou s'abstenir de voter;

g) une mention de l'endroit et de la date de signature du formulaire;

h) la signature du formulaire et une mention de l'identité du signataire autorisé selon le cas; et

i) la déclaration suivante: "A défaut d'indication de vote et si aucune case n'est cochée, le formulaire est nul." L'indication de votes contradictoires au regard d'une résolution sera assimilée à une absence d'indication de vote. Le formulaire peut être utilisé pour des assemblées successives convoquées le même jour. Les votes par correspondance ne sont pris en compte que si le formulaire parvient à la Société deux jours au moins avant la réunion de l'assemblée. Un actionnaire ne peut pas adresser à la Société à la fois une procuration et le formulaire. Toutefois, si ces deux documents parvenaient à la Société, le vote exprimé dans le formulaire primera.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les Statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la Société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès-verbal.

IV. Conseil d'administration

Art. 9. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Toutefois, lorsque la Société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

Art. 10. Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit, par courrier électronique, par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit, par courrier électronique, par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification.

Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la Société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par courrier électronique, par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 11. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

Art. 12. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société.

Tous pouvoirs que la Loi ou ces Statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la Société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 13. La Société sera engagée (i) par la signature collective de deux (2) administrateurs, (ii) par la signature individuelle de l'administrateur-délégué ou (iii) par la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

Lorsque le conseil d'administration est composé d'un (1) seul membre, la Société sera valablement engagée, en toutes circonstances et sans restrictions, par la signature individuelle de l'administrateur unique.

V. Surveillance de la société

Art. 14. Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire.

L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

VI. Exercice social - Bilan

Art. 15. L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

Art. 16. Sur les bénéfices nets de la Société, il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social.

Sur recommandation du conseil d'administration l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la Loi. Il déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

Des dividendes peuvent également être payés sur bénéfices reportés d'exercices antérieurs. Les dividendes seront payés en euros ou par distribution gratuite d'actions de la Société ou autrement en nature selon la libre appréciation des administrateurs, et peuvent être distribués à tout moment à déterminer par le conseil d'administration.

Le paiement de dividendes sera fait aux actionnaires à l'adresse indiquée dans le registre des actions. Aucun intérêt ne sera dû par la Société sur dividendes distribués mais non revendiqués.

VII. Liquidation

Art. 17. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

VIII. Modification des statuts

Art. 18. Les Statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

IX. Dispositions finales - Loi applicable

Art. 19. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2013.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2014.
3. Exceptionnellement, le premier président et le premier délégué du conseil d'administration peuvent être nommés par une résolution de l'actionnaire unique.

Souscription et Libération

Les Statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les trois cent dix (310) actions ont été souscrites par l'actionnaire unique, la société "TSM Services (Luxembourg) S.à r.l.", prédésignée et représentée comme dit ci-avant, et entièrement libérées par la souscriptrice prédite moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi de 1915, telle que modifiée, et en confirme expressément l'accomplissement.

Assemblée générale des actionnaires Décisions de l'actionnaire unique

La partie comparante pré-mentionnée, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes en tant qu'actionnaire unique:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires aux comptes à un (1).
2. Les personnes suivantes sont appelées comme administrateurs:
 - Monsieur Christian TAILLEUR, employé privé, né à Metz (France), le 17 mai 1967, demeurant professionnellement à L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen;
 - Monsieur James BODY, employé privé, né à Clare (Irlande), le 5 avril 1976, demeurant professionnellement à L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen; et
 - Madame Deborah BUFFONE, employée privée, née à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 11 février 1977, demeurant professionnellement à L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.
3. La société à responsabilité limitée "TSM Services (Luxembourg) S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 152398, est nommée commissaire aux comptes de la Société.
4. Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expireront à l'assemblée générale annuelle de l'année 2018.
5. Le siège social de la Société sera établi à L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à mille euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle le français et l'anglais, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en français suivi d'une version anglaise; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version française prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux représentants de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connus du notaire par noms, prénoms, états civils et domiciles, lesdites personnes ont signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Suit la version anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand thirteen, on the nineteenth day of the month of August;

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned,

THERE APPEARED:

The private limited liability company "TSM Services (Luxembourg) S.à r.l.", established and having its registered office in L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen, registered with the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 152398,

here duly represented by two of its managers, namely:

- Mr. Christian TAILLEUR, private employee, residing professionally L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen, and

- Mrs. Catia CAMPOS, private employee, residing professionally in L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

Such appearing party, represented as said before, has requested the officiating notary to document the deed of incorporation of a public limited company ('société anonyme') which it deems to incorporate herewith and the articles of association of which are established as follows:

I. Name - Duration - Purpose - Registered office

Art. 1. There is hereby established a public limited company ('société anonyme') under the name of "A.E.S. S.A." (the "Company"), which will be governed by the present articles of association (the "Articles") as well as by the respective laws and more particularly by the modified law of 10 August 1915 on commercial companies (the "Law").

Art. 2. The duration of the Company is unlimited.

Art. 3. The Company may make any transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents.

The purpose of the Company is also the acquisition, sale, administration, renting of any real estate property, build or not, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

The Company may borrow in any form whatever.

The Company may grant to the companies of the group or to its shareholders, any support, loans, advances or guarantees, within the limits of the Law.

Within the limits of its activity, the Company can grant mortgage, contract loans, with or without guarantee, and stand security for other persons or companies, within the limits of the concerning legal dispositions.

The Company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote its development or extension.

Art. 4. The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

The registered offices of the Company may be transferred to any other place within the municipality of the registered office by a simple decision of the board of directors.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a decision of the shareholders' meeting deliberating in the manner provided for amendments to the articles.

The Company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

II. Capital - Shares

Art. 5. The corporate capital is fixed at thirty-one thousand Euros (31,000.-EUR), represented by three hundred and ten (310) shares with a par value of one hundred Euros (100.- EUR) each.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of the Articles.

The Company may, to the extent and under terms permitted by the Law, redeem its own shares.

Art. 6. The shares of the Company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the option of the shareholders subject to the restrictions foreseen by Law.

A register of registered shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article 39 of the Law. Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register.

Certificates of these inscriptions shall be issued and signed by two directors or, if the Company as only one director, by this director.

The Company may issue certificates representing bearer shares. The bearer shares will bear the requirements provided for by article 41 of the Law and will be signed by two directors or, if the Company as only one director, by this director.

The signature may either be manual, in facsimile or affixed by mean of a stamp. However, one of the signatures may be affixed by a person delegated for that purpose by the board of directors. In such a case, the signature must be manual. A certified copy of the deed delegating power for this purpose to a person who is not a member of the board of directors, must be filed in accordance with §§ 1 and 2 of the Law.

The Company will recognize only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the share will have to name a unique proxy to present the share in relation to the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company.

III. General meetings of shareholders Decision of the sole shareholder

Art. 7. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

In case the Company has only one shareholder, such shareholder exercises all the powers granted to the general meeting of shareholders.

The general meeting is convened by the board of directors. It may also be convoked by request of shareholders representing at least one tenth of the Company's share capital.

Art. 8. The annual general meeting of shareholders shall be held on the 4th Tuesday of the month of June at 04:00 p.m. at the registered office of the Company, or at such other place as may be specified in the notice of meeting.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

The quorum and time required by Law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person by writing, by electronic mail, by facsimile or by any other similar means of communication as his proxy.

The use of video conferencing equipment, conference call or other means of telecommunication shall be allowed and the shareholders using these technologies shall be deemed to be present and shall be authorized to vote by video, by phone or by other means of telecommunication. After deliberation, votes may also be cast in writing or by fax, telegram, telex, telephone or other means of telecommunication, provided in such latter event such vote shall be confirmed in writing. Any shareholder can also vote by correspondence, by returning a duly completed and executed form (the "form") sent by the board of directors, the sole director or any two directors, as the case may be and containing the following mentions in English and French:

- a) the name and address of the shareholder;
- b) the number of shares he owns;
- c) each resolution upon which a vote is required;
- d) a statement whereby the shareholder acknowledges having been informed of the resolution(s) upon which a vote is required;
- e) a box for each resolution to be considered;
- f) an invitation to tick the box corresponding to the resolutions that the shareholder wants to approve, reject or refrain from voting;
- g) a mention of the place and date of execution of the form;
- h) the signature of the form and a mention of the identity of the authorized signatory as the case may be; and
- i) the following statement: "In case of lack of indication of vote and no box is ticked, the form is void." The indication of contradictory votes regarding a resolution will be assimilated to a lack of indication of vote. The form can be validly used for successive meetings convened on the same day. Votes by correspondence are taken into account only if the form is received by the Company at least two days before the meeting. A shareholder cannot send to the Company a

proxy and the form for the same meeting. However, should those two documents be received by the Company, only the vote expressed in the form will be taken into account.

Except as otherwise required by Law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting the meeting may be held without prior notice or publication.

Decision taken in a general meeting of shareholders must be recorded in minutes signed by the members of the board (bureau) and by the shareholders requesting to sign. In case of a sole shareholder, these decisions are recorded in minutes.

IV. Board of directors

Art. 9. The Company shall be managed by a board of directors composed of three (3) members at least who need not be shareholders of the Company.

However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of director may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholders in the Company.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six (6) years and the directors shall hold office until their successors are elected.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

Any director may be removed with or without cause by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, by observing the applicable legal prescriptions.

Art. 10. The board of directors shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of directors, but in his absence, the shareholders or the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four hours at least in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by electronic mail, by facsimile or by any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing, by electronic mail, by facsimile or by any other similar means of communication another director as his proxy.

A director may represent more than one of his colleagues.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification.

These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The meeting held by such means of communication is reputed held at the registered office of the Company.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least half of the directors are present or represented at a meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting. In case of tie, the chairman of the board of directors shall have a casting vote.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by electronic mail, by facsimile or any other similar means of communication, to be confirmed in writing, the entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 11. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two directors. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two directors. In case the board of directors is composed of one director only, the sole director shall sign these documents.

Art. 12. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests.

All powers not expressly reserved by Law or by these Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

In case the Company has only one director, such director exercises all the powers granted to the board of directors.

According to article 60 of the Law, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, associate or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be settled by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors shall entail the obligation for the board of directors to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages granted to the delegate. The Company may also grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

Art. 13. The Company will be bound (i) by the joint signature of any two (2) directors, (ii) by the individual signature of the managing director or (iii) by the sole signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors.

In case the board of directors is composed of one (1) member only, the Company will be validly bound, in any circumstances and without restrictions, by the individual signature of the sole director.

V. Supervision of the company

Art. 14. The operations of the Company shall be supervised by one (1) or several statutory auditors, which may be shareholders or not.

The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors, and shall determine their number, remuneration and term of office which may not exceed six (6) years.

VI. Accounting year, Balance

Art. 15. The accounting year of the Company shall begin on the 1st of January of each year and shall terminate on the 31st of December of the same year.

Art. 16. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

Upon recommendation of the board of directors, the general meeting of shareholders determines how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.

Subject to the conditions fixed by Law, the board of directors may pay out an advance payment on dividends. The board fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

Dividends may also be paid out of inappropriate net profit brought forward from prior years. Dividends shall be paid in Euros or by free allotment of shares of the Company or otherwise in specie as the directors may determine, and may be paid at such times as may be determined by the board of directors.

Payment of dividends shall be made to holders of shares at their addresses in the register of shareholders. No interest shall be due against the Company on dividends declared but unclaimed.

VII. Liquidation

Art. 17. In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

VIII. Amendment of the articles of incorporation

Art. 18. The Articles may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the conditions of quorum and majority foreseen in article 67-1 of the Law.

IX. Final clause - Applicable law

Art. 19. All matters not governed by the present Articles shall be determined in accordance with the Law.

Transitory dispositions

1. The first financial year runs from the date of incorporation and ends on the 31st of December 2013.
2. The first General Meeting will be held in the year 2014.
3. Exceptionally, the first chairman and the first delegate of the board of directors may be nominated by a passing of a resolution of the sole shareholder.

Subscription and Payment

The Articles of the Company thus having been established, the three hundred and ten (310) shares have been subscribed by the sole shareholder, the company "TSM Services (Luxembourg) S.a r.l.", prenamed and represented as said before, and fully paid up by the aforesaid subscriber by payment in cash, so that the amount of thirty-one thousand Euros (31,000.-EUR) is from this day on at the free disposal of the Company, as it has been proved to the officiating notary by a bank certificate, who states it expressly.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of August 10, 1915, on commercial companies and expressly states that they have been fulfilled.

Extraordinary general meeting Decisions taken by the sole shareholder

The aforementioned appearing party, representing the whole of the subscribed share capital, has adopted the following resolutions as sole shareholder:

1. The number of directors is fixed at three (3) and that of the statutory auditors at one (1).

2. The following persons are appointed as directors:

- Mr. Christian TAILLEUR, private employee, born in Metz (France), on May 17, 1967, residing professionally in L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen;

- Mr. James BODY, private employee, born in Clare (Ireland), on April 5, 1976, residing professionally in L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen; and

- Mrs. Deborah BUFFONE, private employee, born in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), on February 11, 1977, residing professionally in L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

3. The private limited liability company "TSM Services (Luxembourg) S.à r.l.", established and having its registered office in L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen, registered with the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 152398, is appointed as statutory auditor of the Company.

4. The mandates of the directors and the statutory auditor will expire at the general annual meeting in the year 2018.

5. The registered office is established in L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is evaluated at approximately one thousand Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks French and English, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in French followed by an English version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the French and the English text, the French version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the representatives of the appearing party, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the said persons have signed together with Us, the notary, the present deed.

Signé: C. TAILLEUR, C. CAMPOS, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 août 2013. LAC/2013/38856. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 27 août 2013.

Référence de publication: 2013123483/526.

(130150603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2013.

EQT ITSL Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 177.069.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch/Alzette, agissant en remplacement de Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette en date du 26 avril 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 27 mai 2013.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2013123478/14.

(130149618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.

Oriane S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 162.667.

L'an deux mille treize, le six août.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "ORIANE S.A. SPF" (numéro d'identité 2011 22 17 291), avec siège social à L-8041 Strassen, 80, rue des Romains, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 162.667, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 19 juillet 2011, publié au Mémorial C, numéro 23 82 du 5 octobre 2011.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Marie WEBER, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie/Aubange (Belgique)

Le Président désigne comme secrétaire Madame Sandy HAMES, employée privée, demeurant à Reckange-sur-Mess.

L'assemblée désigne comme scrutatrice Madame Cathy DAUBREMONT, employée privée, demeurant à Villerupt (France).

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que l'ordre du jour est conçu comme suit:

1) Acceptation des démissions avec effet au 15 juillet 2013 des administrateurs et du commissaire aux comptes actuellement en fonction et décharge pleine et entière.

2) Mise en liquidation de la société.

3) Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

4) Nomination d'un commissaire-vérificateur.

II.- Que les actionnaires présents ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, laquelle, après avoir été paraphée ne varietur par les actionnaires présents ou représentés et les membres du bureau, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

III.- Que la société a un capital social de quatre cent cinquante mille euros (€ 450.000.-), représenté par quatre mille cinq cents (4.500) actions sans désignation de valeur nominale.

IV.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que les quatre mille cinq cents (4.500) actions de la société sont présentes ou représentées et qu'en conséquence, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'accepter les démissions des sociétés «A&C Management SERVICES, société à responsabilité limitée» et «TAXIOMA s.à r.l.» et de Madame Ingrid HOOLANTS comme administrateurs et de Monsieur Paul JANSSENS comme commissaire aux comptes de la société, avec effet au 15 juillet 2013 et de leur donner décharge pleine et entière pour l'exercice de leurs mandats.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de dissoudre anticipativement la société et de la mettre en liquidation.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur Monsieur Philippe Antoine HERTOEGHE, retraité, né à Ronse (Belgique) le 28 mai 1932, demeurant à B-3080 Tervuren, Jezus Eiklaan, 152.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus pour exécuter son mandat et spécialement tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise par la loi.

Le liquidateur peut, sous sa seule responsabilité, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires, pour des opérations spéciales et déterminées.

Le liquidateur est dispensé de faire l'inventaire et peut s'en référer aux livres et écritures de la société.

Le liquidateur doit signer toutes les opérations de liquidation.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer la société à responsabilité limitée «A&C Management SERVICES, société à responsabilité limitée», ayant son siège social à L-8041 Strassen, 80, rue des Romains, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 127.330, comme commissaire-vérificateur.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués approximativement à mille euros (€ 1.000.-), sont à charge de la société.

DONT ACTE. Fait et passé à Bascharage en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J-M. WEBER, HAMES, DAUBREMONT, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 9 août 2013. Relation: CAP/2013/3096 Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés.

Bascharage, le 27 août 2013.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2013123473/68.

(130148953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2013.

Whirlpool International Manufacturing S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 37.727.700,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 139.331.

En date du 15 juillet 2013, les associés de la Société ont décidé d'approuver le transfert par Whirlpool Overseas Holdings, LLC, une société du Delaware, ayant son siège social sis à Corporation Service Company, 2711 Centerville Rd., Suite 400, Wilmington, DE 19808, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée sous le numéro 2317587 ("WOH"), de l'intégralité des 97,437 (quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent trente-sept) parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de 100 EUR (cent Euros) chacune, à Whirlpool America Holdings Corp., une société du Delaware, ayant son siège social sis à Corporation Service Company, 2711 Centerville Rd., Suite 400, Wilmington, DE 19808, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée sous le numéro 4135682 ("WAHC").

Il en résulte que l'actionnariat de la Société se compose comme suit:

- Whirlpool Europe B.V.: 179,237 (cent soixante-dix-neuf mille cent douze) parts sociales;
- Whirlpool Financial Corporation International: 100,603 (cent mille six cent trois) parts sociales; et
- WAHC: 97,437 (quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent trente-sept) parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2013.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013123475/23.

(130149243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2013.

David Jones & Company, Société Anonyme.

Siège social: L-3473 Dudelange, 25, an der Foxenhiel.

R.C.S. Luxembourg B 68.569.

Extrait de la réunion du conseil d'administration de la société tenue au siège social le 14 août 2013

A l'unanimité le Conseil d'Administration décide:

- de nommer M. Jean-Luc CASIGLIO, né à Algrange (France), le 18 décembre 1958, demeurant à L-3473 Dudelange, 25 an der Foxenhiel comme administrateur délégué. Ainsi, M. Jean-Luc CASIGLIO pourra représenter la société par sa signature individuelle dans le cadre de la gestion journalière de la société.

- de nommer M. Jean-Luc CASIGLIO président du Conseil d'Administration Ces mandats prendront fin à l'assemblée générale annuelle de l'année 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DAVID JONES & COMPANY

Un mandataire

Référence de publication: 2013125788/17.

(130153098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

**Royster Fund Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. DB STG Lux 1 S.à r.l.).**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 173.928.

In the year two thousand and thirteen, on the fourth day of July;

Before the undersigned notary Carlo WERSANDT, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);

THERE APPEARED:

DB Finance International GmbH, a private limited liability company incorporated under the laws of Germany, with registered office at Mergenthalerallee 77, D-65760 Eschborn, Germany, and registered with the Frankfurt am Main Register of Commerce and Companies under number HRB 48541,

duly represented by Mr. Dirk NIEDLING, director of DB Finance International GmbH, professionally residing at Grosse Gallusstrasse 10-14, 60272 Frankfurt (Germany), by virtue of a proxy dated 3 July 2013.

The said proxy, initialed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole shareholder of DB STG Lux 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-1115 Luxembourg, 2, Boulevard Konrad Adenauer, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number 173928, incorporated pursuant to a deed of notary Marc LOESCH, residing in Mondorf-les-Bains (Grand Duchy of Luxembourg) on 14 December 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 349 on 13 February 2013 (hereafter the "Company"). The Company's articles of association have not been amended yet.

The appearing party, represented as stated above, representing the entire share capital, has recognized to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1) Change of the name of the Company into "Royster Fund Management S.à r.l." and related amendment of article 1 of the articles of association of the Company;

2) Amendment of article 3 paragraph 3 of the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

" **Art. 3. Object.** The object of the Company is the acquisition, holding and disposal of interests in Luxembourg and/ or in foreign companies and undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

The Company may provide loans and financing in any other kind or form or grant guarantees or security in any other kind or form, in favor of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member.

The Company may also invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company may act as management company of any Luxembourg securitisation fund set up in accordance with the law of 22 March 2004 on securitisation, as amended (the "Securitisation Law") and act as fiduciary of funds consisting of one or more fiduciary properties."

3) Removal of the managers of the Company;

4) Full and complete discharge granted to the managers of the Company for the performance of their respective mandates;

5) Appointment of the new managers;

6) Miscellaneous.

The appearing party, represented as stated above, representing the entire share capital, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder of the Company resolves to change the name of the Company from "DB STG Lux 1 S.à r.l." to "Royster Fund Management S.à r.l." and to amend article 1 of the articles of association of the Company accordingly which shall henceforth read as follows:

« **Art. 1. Form, Name.** There is hereby established a société à responsabilité limitée (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Laws") and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company may be composed of one single shareholder, owner of all the shares, or several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders.

The Company will exist under the name of "Royster Fund Management S.à r.l."

Second resolution

The sole shareholder of the Company decides to amend article 3 of the articles of association of the Company which shall henceforth read as follows:

« **Art. 3. Object.** The object of the Company is the acquisition, holding and disposal of interests in Luxembourg and/ or in foreign companies and undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

The Company may provide loans and financing in any other kind or form or grant guarantees or security in any other kind or form, in favor of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member.

The Company may also invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company may act as management company of any Luxembourg securitisation fund set up in accordance with the law of 22 March 2004 on securitisation, as amended (the "Securitisation Law") and act as fiduciary of funds consisting of one or more fiduciary properties."

Third resolution

The sole shareholder of the Company resolves to remove, effective as of today, (i) Mr. Erik van Os, (ii) Mrs Heike Kubica and (iii) Mr. Daniel Bley from their mandates as managers of the Company.

Fourth resolution

The sole shareholder of the Company resolves to grant full and entire discharge to (i) Mr. Erik van Os, (ii) Mrs Heike Kubica and (iii) Mr. Daniel Bley for the exercise of their mandates as managers of the Company until today.

Fifth resolution

The sole shareholder of the Company resolves to appoint, effective as of today:

- Mr. Charles Hitchings, born in Tunbridge Wells, England, on 22 May 1967, residing professionally at Winchester House, 1 Great Winchester Street, London, EC2N 2DB (England), as manager A of the Company, for an undetermined duration;

- Mr. Dirk Niedling, born in Erfurt, Germany, on 4 November 1973, residing professionally at Grosse Gallusstrasse 10-14, 60272 Frankfurt (Germany), as manager A of the Company, for an undetermined duration;

- Mr. Rolf Caspers, born in Trier, Germany, on 12 March 1968, residing professionally in 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, as manager B of the Company for an undetermined duration; and

- Mr. Andrew Reid, born in Glasgow, Scotland, on 16 May 1972, residing professionally in 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, as manager B of the Company for an undetermined duration.

The board of managers of the Company will be, effective as of today, composed of:

- Mr. Charles Hitchings, residing professionally at Winchester House, 1 Great Winchester Street, London, EC2N 2DB (England), as a manager A of the Company;

- Mr. Dirk Niedling, residing professionally at Grosse Gallusstrasse 10-14, 60272 Frankfurt (Germany), as a manager A of the Company;

- Mr. Rolf Caspers, residing professionally in 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, as a manager B of the Company; and

- Mr. Andrew Reid, residing professionally in 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, as a manager B of the Company.

There being no further business, the meeting is closed.

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to one thousand one hundred euro (EUR 1,100.-).

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a German translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the German text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Folgt die deutsche Übersetzung des vorstehenden Textes

Im Jahren zweitausenddreizehn, am vierten Juli;

Vor dem unterzeichneten Notar Carlo WERSANDT, mit Amtswohnsitz in Luxemburg, (Großherzogtum Luxemburg);

IST ERSCIENEN:

DB Finance International GmbH, eine deutsche Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet unter den Gesetzen Deutschlands, mit Sitz in Mergenthalerallee 77, D-65760 Eschborn, eingetragen im Handelsregister von Frankfurt am Main mit der Nummer HRB 48541,

hier vertreten durch Herrn Dirk NIEDLING, Geschäftsführer der DB Finance International GmbH, mit Berufsanschrift in Grosse Gallusstrasse 10-14, 60272 Frankfurt (Deutschland), gemäß einer Vollmacht vom 3. Juli 2013.

Die besagte Vollmacht, welche vom Bevollmächtigten der erschienenen Partei und dem unterzeichnenden Notar ne varietur paraphiert wurde, wird der vorliegenden Urkunde beigefügt um mit ihr zusammen hinterlegt zu werden.

Die erschienene Partei stellt der Einzelgesellschafter von DB STG Lux 1 S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) gegründet und bestehend nach luxemburgischen Recht, mit Gesellschaftssitz in 2, Boulevard Konrad Adenauer, eingetragen im luxemburgischen Handels- und Gesellschaftsregister unter der Nummer B 173 928, gegründet durch die Urkunde von Notar Marc LOESCH, mit Amtssitz in Bad Mondorf (Großherzogtum Luxemburg) vom 14. Dezember 2012, im Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 349 vom 13. Februar 2013 ("die Gesellschaft"). Die Satzung der Gesellschaft wurde noch nicht abgeändert.

Die erschienene Partei, vertreten wie oben dargestellt, welche das gesamte Gesellschaftskapital vertritt, hat anerkannt, von den zu fassenden Beschlüssen auf Basis der folgenden Tagesordnung völlig informiert zu sein:

Tagesordnung:

1) Abänderung des Namen der Gesellschaft für "Royster Fund Management S.à r.l." und daraus folgende Umformulierung des Artikels 1 der Satzung der Gesellschaft;

2) Abänderung des Artikel 3 Absatz 3 der Satzung der Gesellschaft, welcher fortan wie folgt gelesen werden soll:

Art. 3. Zweck. Zweck der Gesellschaft ist das Halten von Beteiligungen jeglicher Art an luxemburgischen und ausländischen Gesellschaften sowie jede andere Form der Investition, der Erwerb von Wertpapieren jeder Art durch Kauf, Zeichnung oder auf andere Weise, sowie deren Übertragung durch Verkauf, Tausch oder in anderer Form und die Verwaltung, Kontrolle und Entwicklung ihrer Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann des Weiteren für Gesellschaften, in welchen sie eine direkte oder indirekte Beteiligung oder Rechte jeglicher Art hält oder welche der gleichen Unternehmensgruppe wie sie selbst angehören Garantien geben, Sicherheiten einräumen, Kredite gewähren oder diese auf jede andere Weise unterstützen.

Die Gesellschaft kann des Weiteren in Immobilien, geistiges Eigentum oder jede andere bewegbare oder unbewegbare Güter in jeder Form investieren.

Die Gesellschaft kann in jeder Form Gelder entleihen und Anleihen, Obligationen oder andere Schuldtitel oder -verschreibungen sowie Optionsscheine oder Zeichnungsrechte ausgeben.

Die Gesellschaft kann alle Tätigkeiten kaufmännischer, gewerblicher, industrieller und finanzieller Natur sowie solche, welche das geistige Eigentum oder im Zusammenhang mit Grundeigentum vornehmen, die ihr zur Erreichung dieser Zwecke förderlich erscheinen.

Die Gesellschaft kann als Verwaltungsgesellschaft für in Luxembourg ansässige Verbriefungsfonds, die dem Gesetz vom 22. März 2004 über Verbriefungen in seiner geänderten Fassung (das „Verbriefungsgesetz“) unterliegen, und als Treuhänder für in der Form eines oder mehreren Treuhandvermögen errichteter Fonds handeln.

3) Abberufung der Geschäftsführer der Gesellschaft;

4) Erteilte völlige Entlassung der Gesellschaftsführer für die Ausführung ihrer jeweiligen Mandate;

5) Ernennung von neuen Gesellschaftsführern;

6) Sonstiges.

Die erscheinende Partei, welche das gesamte Gesellschaftskapital vertritt, hat dem unterzeichneten Notar angefragt, folgende Beschlüsse einzutragen:

Erster Beschluss

Der Einzelgesellschafter hat beschlossen den Namen der Gesellschaft von "DB STG Lux 1 S.à r.l." nach "Royster Fund Management S.à r.l." und Artikel 1 der Satzung der Gesellschaft abzuändern welcher fortan wie folgt gelesen werden soll:

Art. 1. Name - Rechtsform. Es wird eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (die "Gesellschaft") mit vorliegender Satzung (die "Satzung") gegründet, welche dem luxemburgischen Recht unterliegt.

Die Gesellschaft kann einen oder mehrere Gesellschafter haben, wobei deren Anzahl vierzig (40) nicht überschreiten darf.

Die Gesellschaft wird unter dem Namen "Royster Fund Management S.à r.l. bestehen".

Zweiter Beschluss

Der Einzelgesellschafter hat beschlossen Artikel 3 der Satzung der Gesellschaft abzuändern welcher fortan wie folgt gelesen werden soll:

Art. 3. Zweck. Zweck der Gesellschaft ist das Halten von Beteiligungen jeglicher Art an luxemburgischen und ausländischen Gesellschaften sowie jede andere Form der Investition, der Erwerb von Wertpapieren jeder Art durch Kauf, Zeichnung oder auf andere Weise, sowie deren Übertragung durch Verkauf, Tausch oder in anderer Form und die Verwaltung, Kontrolle und Entwicklung ihrer Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann des Weiteren für Gesellschaften, in welchen sie eine direkte oder indirekte Beteiligung oder Rechte jeglicher Art hält oder welche der gleichen Unternehmensgruppe wie sie selbst angehören Garantien geben, Sicherheiten einräumen, Kredite gewähren oder diese auf jede andere Weise unterstützen.

Die Gesellschaft kann des Weiteren in Immobilien, geistiges Eigentum oder jede andere bewegbare oder unbewegbare Güter in jeder Form investieren.

Die Gesellschaft kann in jeder Form Gelder entleihen und Anleihen, Obligationen oder andere Schuldtitel oder -verschreibungen sowie Optionsscheine oder Zeichnungsrechte ausgeben.

Die Gesellschaft kann alle Tätigkeiten kaufmännischer, gewerblicher, industrieller und finanzieller Natur sowie solche, welche das geistige Eigentum oder im Zusammenhang mit Grundeigentum vornehmen, die ihr zur Erreichung dieser Zwecke förderlich erscheinen.

Die Gesellschaft kann als Verwaltungsgesellschaft für in Luxembourg ansässige Verbriefungsfonds, die dem Gesetz vom 22. März 2004 über Verbriefungen in seiner geänderten Fassung (das „Verbriefungsgesetz“) unterliegen, und als Treuhänder für in der Form eines oder mehreren Treuhandvermögen errichteter Fonds handeln.

Dritter Beschluss

Der Einzelgesellschafter hat beschlossen, ab heute geltend, (i) Herrn. Erik van Os, (ii), Frau Heike Kubica, (iii) und Herrn Daniel Bley von ihren Mandaten als Geschäftsführer abuberufen.

Vierter Beschluss

Der Einzelgesellschafter hat beschlossen, (i) Herrn Erik van Os, (ii), Frau Heike Kubica, (iii) und Herrn Daniel Bley eine völlige Entlassung für die Ausführung von ihren Mandaten als Geschäftsführer bis heute zu erteilen.

Fünfter Beschluss

Der Einzelgesellschafter hat beschlossen, ab heute geltend die folgenden Personen für unbegrenzte Zeit als Geschäftsführer zu ernennen:

- Herrn Charles Hitchings, geboren in Tunbridge Wells, England, am 22. Mai 1967, mit Berufsanschrift in Winchester House, 1 Great Winchester Street, London, EC2N 2DB (England) als Geschäftsführer A der Gesellschaft;

- Herrn Dirk Niedling, geboren in Erfurt, Deutschland, am 4. November 1973, mit Berufsanschrift in Grosse Gallusstrasse 10-14, 60272 Frankfurt (Deutschland), als Geschäftsführer A der Gesellschaft;

- Herrn Rolf Caspers, geboren in Trier, Deutschland, am 12. März 1968 mit Berufsanschrift in 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxemburg, als Geschäftsführer B der Gesellschaft; und

- Herrn Andrew Reid, geboren in Glasgow, Schottland, am 16. Mai 1972, mit Berufsanschrift in 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxemburg, als Geschäftsführer B der Gesellschaft;

Die Geschäftsführerversammlung der Gesellschaft wird, ab heute geltend, wie folgt gefasst:

- Herrn Charles Hitchings, mit Berufsanschrift in Winchester House, 1 Great Winchester Street, London, EC2N 2DB (England), als Geschäftsführer A der Gesellschaft;

- Herrn Dirk Niedling, mit Berufsanschrift in Grosse Gallusstrasse 10-14, 60272 Frankfurt (Deutschland), als Geschäftsführer A der Gesellschaft;

- Herrn Rolf Caspers, mit Berufsanschrift in 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxemburg, als Geschäftsführer B der Gesellschaft; und

- Herrn Andrew Reid, mit Berufsanschrift in 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxemburg, als Geschäftsführer B der Gesellschaft;

Da es keine weiteren TO-Punkte gibt, die Versammlung wird beendet.

Kosten und Ausgaben

Die Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Gebühren jeglicher Art, die der Gesellschaft obliegen oder die sie infolge der vorliegenden Urkunde zu tragen hat, auf tausendeinhundert Euros (EUR 1.100,-) geschätzt.

Erklärung

Der beurkundende Notar, welcher die englische Sprache beherrscht, erklärt hiermit auf Ersuchen der erschienenen Parteien, dass die Urkunde auf Anfrage der erschienenen Parteien auf Englisch verfasst wurde, gefolgt von einer deutschen Übersetzung. Auf Ersuchen derselben erschienenen Parteien und im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, soll die englische Fassung vorrangig sein.

WORÜBER diese notarielle Urkunde in Luxemburg zum eingangs erwähnten Datum aufgenommen wurde.

Nachdem das Dokument den dem Notar nach Namen, Vornamen, Personenstand und Wohnort bekannten, erschienenen Vollmachtnehmer der oben genannten Partei vorgelesen worden ist, hat derselbe vorliegende Urkunde mit dem unterzeichnenden Notar, unterzeichnet.

Signé: D. NIEDLING, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 juillet 2013. LAC/2013/31728. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 19 août 2013.

Référence de publication: 2013125790/233.

(130153191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Dabster S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.

R.C.S. Luxembourg B 70.389.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Domiciliataire

Référence de publication: 2013125785/11.

(130153318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

CSM Bakery Supplies International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 178.646.

EXTRAIT

En date du 19 août 2013, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Jacques de Patoul de son poste de gérant B de la société est acceptée avec effet au 22 août 2013;
- Erik Johan Cornelis Schoop, avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est nommé nouveau gérant B de la société avec effet au 22 août 2013 et ce pour une durée indéterminée;

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Référence de publication: 2013125775/15.

(130153293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Daachdrop, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8814 Bigonville, 8, rue du Château.

R.C.S. Luxembourg B 139.134.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2013125784/11.

(130153590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

CM Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 179.947.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on thirteenth of August.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

Mr Charles MEYER, economist, born in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), on April 19th, 1969, residing professionally at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg,

hereby represented by Mr François-Xavier GOOSSENS, lawyer, residing professionally at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of a power of attorney under private seal granted in Luxembourg on August 7th, 2013.

The said power of attorney, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

Art. 1. Corporate form. There is formed a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular the law dated 10th August 1915, on commercial companies, as amended from time to time (hereafter the "Law"), as well as by the articles of association (hereafter the "Articles"), which specify in the articles 6.1, 6.2, 6.5, 8 and 11.2 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2. Corporate object.

2.1 The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes, any form of beneficial interest and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

2.2 In a general fashion it may grant assistance including financial assistance, in any form whatsoever, to any company belonging to the same group as the Company, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

2.3 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility or loan and raise funds through, including, but not limited to, the issue, on a private basis, notes, promissory notes and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the affiliated companies, or any managers or officers of the Company or any of the affiliated companies, within the limits of Law.

2.4 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Denomination. The Company will have the denomination "CM Capital Investments S.à r.l."

Art. 5. Registered office.

5.1 The registered office is established in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

5.2 The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholder(s) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

5.3 The registered office of the Company may be transferred within the municipality by simple decision of the sole manager (gérant unique) or in case of plurality of managers (gérants), by a decision of the board of managers (conseil de gérance).

5.4 If the board of managers (conseil de gérance) considers that political, economic or social events occurred or threaten to occur which are likely to affect the normal activities at the registered office or communications from the registered office with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such measures will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such provisional transfer of the registered office remain a Luxembourg Company.

5.5 The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. Share capital - Shares.

6.1 - Subscribed Share Capital

6.1.1 The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares (parts sociales) of one euro (EUR 1) each, all fully subscribed and entirely paid up.

6.1.2 At the moment and as long as all the shares are held by only one shareholder, the Company is a one man company (société uni personnelle) in the meaning of Article 179 (2) of the Law; In this contingency Articles 200-1 and 200-2, among others, will apply, this entailing that each decision of the single shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

6.2 - Modification of Share Capital

The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the general shareholders' meeting, in accordance with Article 8 of these Articles and within the limits provided for by Article 199 of the Law.

6.3 - Profit Participation

Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.4 - Indivisibility of Shares

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.5 - Transfer of Shares

6.5.1 In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

6.5.2 In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the requirements of Article 189 and 190 of the Law.

6.5.3 Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the corporate share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

6.5.4 Transfers of shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of Article 1690 of the Civil Code.

6.6 - Registration of shares

All shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the shareholders' register in accordance with Article 185 of the Law.

Art. 7. Management.

7.1 - Appointment and Removal

7.1.1 The Company is managed by a sole manager (gérant unique) or more managers (gérants). If several managers (gérants) have been appointed, they will constitute a board of managers (conseil de gérance). The manager(s) (gérant(s)) need not to be shareholder(s).

7.1.2 The manager(s) (gérant(s)) is/are appointed by the general meeting of shareholders.

7.1.3 A manager (gérant) may be revoked ad nutum with or without cause and replaced at any time by resolution adopted by the shareholders.

7.1.4 The sole manager (gérant) and each of the members of the board of managers (conseil de gérance) shall not be compensated for his/their services as manager (gérant), unless otherwise resolved by the general meeting of shareholders. The Company shall reimburse any manager (gérant) for reasonable expenses incurred in the carrying out of his office, including reasonable travel and living expenses incurred for attending meetings on the board, in case of plurality of managers (gérants).

7.2 - Powers

7.2.1 In dealing with third parties as well as in justice, the sole manager (gérant unique), or in case of plurality of managers (gérants), the board of managers (conseil de gérance) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this Article 7.3 shall have been complied with.

7.2.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the sole manager (gérant unique), or in case of plurality of managers (gérants), of the board of managers (conseil de gérance).

7.3 - Representation and Signatory Power

7.3.1 The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager (gérant unique), and, in case of plurality of managers (gérants), by the sole signature of any member of the board of managers (conseil de gérance).

7.3.2 The sole manager (gérant unique), or in case of plurality of managers (gérants), the board of managers (conseil de gérance) may sub-delegate his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

7.3.3 The sole manager (gérant unique), or in case of plurality of managers (gérants), the board of managers (conseil de gérance) will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

7.4 - Chairman, Vice-Chairman, Secretary, Procedures

7.4.1 The board of managers (conseil de gérance) may choose among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager (gérant) and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of managers (conseil de gérance) and of the shareholders.

7.4.2 The resolutions of the board of managers (conseil de gérance) shall be recorded in the minutes, to be signed by the chairman and the secretary, or by a notary public, and recorded in the corporate book of the Company.

7.4.3 Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, by the secretary or by any manager (gérant).

7.4.4 In case of plurality of managers (gérants), the meetings of the board of managers (conseil de gérance) are convened by any manager (gérant).

7.4.5 The board of managers (conseil de gérance) may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers (gérants) are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

7.4.6. Any manager (gérant) may act at any meeting of the board of managers (conseil de gérance) by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another manager (gérant) as his proxy. A manager (gérant) may also appoint another manager (gérant) to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

7.4.7 The board of managers (conseil de gérance) can discuss or act validly only if at least a majority of the managers (gérants) is present or represented at the meeting of the board of managers (conseil de gérance).

7.4.8 In case of plurality of managers (gérants), resolutions shall be taken by a majority of the votes of the managers (gérants) present or represented at such meeting.

7.4.9 Resolutions in writing approved and signed by all managers (gérants) shall have the same effect as resolutions passed at the managers' (gérants) meetings. Such approval may be in a single or in several separate documents.

7.4.10 Any and all managers (gérants) may participate in any meeting of the board of managers (conseil de gérance) by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers (gérants) taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

7.5 - Liability of Managers (gérants)

Any manager (gérant) assumes, by reason of his position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company.

Art. 8. General shareholders' meeting.

8.1 The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

8.2 In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares he owns. Each shareholder shall dispose of a number of votes equal to the number of shares held by him. Collective decisions are only validly taken insofar as shareholders owning more than half of the share capital adopt them.

8.3 However, resolutions to alter the Articles, except in case of a change of nationality, which requires a unanimous vote, may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarter (3/4) of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

8.4 The holding of general shareholders' meetings shall not be mandatory where the number of members does not exceed twenty-five (25). In such case, each member shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

Art. 9. Annual general shareholders' meeting.

9.1 Where the number of shareholders exceeds twenty-five, an annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with Article 196 of the Law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the 25 of May at 11 a.m.

9.2 If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the sole manager (gérant unique), or in case of plurality of managers (gérants), the board of managers (conseil de gérance), exceptional circumstances so require.

Art. 10. Audit. Where the number of shareholders exceeds twenty-five (25), the operations of the Company shall be supervised by one or more statutory auditors (commissaire(s) aux comptes) in accordance with Article 200 of the Law who need not to be shareholder. If there is more than one statutory auditor (commissaire aux comptes), the statutory auditors (commissaires aux comptes) shall act as a collegium and form the board of auditors.

Art. 11. Fiscal year - Annual accounts.

11.1 - Fiscal Year

The Company's fiscal year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December of each year.

11.2 - Annual Accounts

11.2.1 At the end of each fiscal year, the sole manager (gérant unique), or in case of plurality of managers (gérants), the board of managers (conseil de gérance) prepare an inventory, including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, as well as the balance sheet and the profit and loss account in which the necessary depreciation charges must be made.

11.2.2 Each shareholder, either personally or through an appointed agent, may inspect, at the Company's registered office, the above inventory, balance sheet, profit and loss accounts and, as the case may be, the report of the statutory auditor(s) set-up in accordance with Article 200.

Art. 12. Distribution of profits.

12.1 The gross profit of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit.

12.2 An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be allocated to a statutory reserve, until and as long as this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

12.3 The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company.

Art. 13. Dissolution - Liquidation.

13.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

13.2 Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of shareholders in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles.

13.3 At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 14. Reference to the law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Art. 15. Modification of articles. The Articles may be amended from time to time in case of a single shareholder by the single shareholder, and in case of plurality of shareholders, by a meeting of shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the Law.

Transitional dispositions

The first fiscal year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st day of December 2013.

Subscription

The Articles having thus been established, the party appearing declares to subscribe the entire share capital as follows:

Subscriber	Number of shares	Subscribed amount	% of share capital
Mr Charles MEYER, prenamed	12,500	12,500	100%
TOTAL	12,500	12,500	100%

All the shares have been paid-up to the extent of one hundred per cent (100%) by payment in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200).

Resolutions of the sole shareholder

1. The Company will be administered by the following managers (gérants) for an unlimited duration:

a. Mr Charles MEYER, economist, born on April 19th, 1969, in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, residing at professionally at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg); and

b. Mr Jean WANTZ, company director, born on May 17th, 1966, in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, residing at professionally at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

2. The registered office of the Company shall be established at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party/parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person(s) and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person(s) appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le treize août.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

Monsieur Charles MEYER, économiste, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 19 avril 1969, résidant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie (Grand-Duché de Luxembourg),

ci-après représenté par Monsieur François-Xavier GOOSSENS, juriste, résidant professionnellement au 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 7 août 2013.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Forme sociale. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives (ci-après la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après les "Statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 6.1, 6.2, 6.5, 8 et 11.2, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. Objet social.

2.1 L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes, toute forme de droit bénéficiaire ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut en outre prendre des participations dans des sociétés de personnes.

2.2 D'une façon générale, elle peut accorder une assistance, ce y compris l'assistance financière de quelque forme que ce soit, à toutes sociétés faisant partie du même groupe que la Société, prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

2.3 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit ou prêt et réunir des fonds, notamment, par l'émission, sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de sociétés apparentées ou tout gérant ou employé de la Société de ou société apparentées dans les limites autorisées par la Loi.

2.4 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination. La Société aura la dénomination: "CM Capital Investments S.à r.l."

Art. 5. Siège social.

5.1 Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg -Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

5.2 Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

5.3 Le siège social de la Société peut être transféré à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

5.4 Si le conseil de gérance considère que des événements de nature politiques, économiques ou sociaux se produisent ou menacent de se produire qui sont de nature à affecter les activités normales au siège social ou les communications depuis le siège social vers l'étranger, le siège social peut être provisoirement transféré à l'étranger jusqu'à ce que de telles circonstances soit totalement revenues à la normale. Pareilles mesures n'affecteront pas la nationalité de la Société, qui en dépit du transfert provisoire du siège social à l'étranger, restera une société luxembourgeoise.

5.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Capital social - Parts sociales.

6.1 - Capital Souscrit et Libéré

6.1.1 Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (1.- EUR) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

6.1.2 A partir du moment et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi; Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

6.2 - Modification du Capital Social

Le capital social souscrit peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 8 des présents Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi.

6.3 - Participation aux Profits

Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.4 - Indivisibilité des Parts Sociales

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire est admis par part sociale. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.5 - Transfert de Parts Sociales

6.5.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

6.5.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

6.5.3 Les parts sociales ne peuvent être transmises *inter vivos* à des tiers non associés qu'après approbation préalable en assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts (3/4) du capital social.

6.5.4 Les transferts de parts sociales doivent s'effectuer par un acte notarié ou un acte sous seing privé. Les transferts ne peuvent être opposables à l'égard de la Société ou des tiers qu'à partir du moment de leur notification à la Société ou de leur acceptation sur base des dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

6.6 - Enregistrement des Parts Sociales

Toutes les parts sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée et sont inscrites sur le registre des associés conformément à l'article 185 de la Loi.

Art. 7. Management.

7.1 - Nomination et Révocation

7.1.1 La Société est gérée par un gérant unique ou par plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement associé(s).

7.1.2 Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) par l'assemblée générale des associés.

7.1.3 Un gérant pourra être révoqué ad nutum avec ou sans motif et remplacé à tout moment sur décision adoptée par les associés.

7.1.4 Le gérant unique et chacun des membres du conseil de gérance n'est ou ne seront pas rémunéré(s) pour ses/leurs services en tant que gérant, sauf s'il en est décidé autrement par l'assemblée générale des associés. La Société pourra rembourser tout gérant des dépenses raisonnables survenues lors de l'exécution de son mandat, y compris les dépenses raisonnables de voyage et de logement survenus lors de la participation à des réunions du conseil de gérance, en cas de pluralité de gérants.

7.2 - Pouvoirs

7.2.1 Dans les rapports avec les tiers et avec la justice, le gérant unique, et en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance aura tous pouvoirs pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et sous réserve du respect des termes du présent article 7.3.

7.2.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant unique ou en cas de pluralité de gérants de la compétence du conseil de gérance.

7.3 - Représentation et Signature Autorisée

7.3.1 La Société est engagée par la seule signature du gérant unique et en cas de pluralité de gérants par la seule signature d'un des membres du conseil de gérance.

7.3.2 Le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

7.3.3 Le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et toutes autres conditions de ce mandat.

7.4 - Président, Vice-Président, Secrétaire, Procédures

7.4.1 Le conseil de gérance peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il peut aussi désigner un secrétaire, gérant ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des associés.

7.4.2 Les résolutions du conseil de gérance seront constatées par des procès-verbaux, qui, signés par le président et le secrétaire ou par un notaire, seront déposées dans les livres de la Société.

7.4.3 Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, le secrétaire ou par un quelconque gérant.

7.4.4 En cas de pluralité de gérants, les réunions du conseil de gérance sont convoquées par tout gérant.

7.4.5 Le conseil de gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

7.4.6 Tout gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du conseil de gérance par un autre gérant en nommant ce dernier via procuration écrite, par télégramme, fax, e-mail ou lettre. Un gérant pourra également nommer par téléphone un autre gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

7.4.7 Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

7.4.8 En cas de pluralité de gérants, les résolutions ne pourront être prises qu'à la majorité des voix exprimées par les gérants présents ou représentés à ladite réunion.

7.4.9 Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise lors d'une réunion du conseil de gérance. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents distincts.

7.4.10 Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil de gérance par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

7.5 - Responsabilité des gérants

Tout gérant ne contracte en raison de sa fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 8. Assemblée générale des associés.

8.1 L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

8.2 En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

8.3 Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société et pour lequel un vote à l'unanimité des associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts (3/4) du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

8.4 La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

Art. 9. Assemblée générale annuelle des associés.

9.1 Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq, une assemblée générale des associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée, le 25 du mois de mai à 10 heures.

9.2 Si ce jour devait être un jour non ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale devrait se tenir le jour ouvrable suivant. L'assemblée générale pourra se tenir à l'étranger, si de l'avis unanime et définitif du gérant unique ou en cas de pluralité du conseil de gérance, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 10. Vérification des comptes. Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes conformément à l'article 200 de la Loi, lequel ne requiert pas qu'il(s) soi(en)t associé(s). S'il y a plus d'un commissaire, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil de commissaires aux comptes.

Art. 11. Exercice social - Comptes annuels.

11.1 - Exercice Social

L'exercice sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

11.2 - Comptes Annuels

11.2.1 A la fin de chaque exercice social, le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire (indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société) ainsi que le bilan, le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

11.2.2 Chaque associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaire(s) établi conformément à l'article 200 de la Loi.

Art. 12. Distribution des profits.

12.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

12.2 Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à, et aussi longtemps que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

12.3 Le solde des bénéfices nets peut être distribué au(x) associé(s) en proportion de leur participation dans le capital de la Société.

Art. 13. Dissolution - Liquidation.

13.1 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

13.2 Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale des associés dans les conditions exigées pour la modification des Statuts.

13.3 Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

Art. 14. Référence à la loi. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, il est fait référence aux dispositions de la Loi.

Art. 15. Modification des statuts. Les présents Statuts pourront être à tout moment modifiés dans le cas d'un associé unique par l'associé unique et dans le cas d'une pluralité d'associés par l'assemblée des associés selon le quorum et conditions de vote requis par la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2013.

Souscription

Les Statuts ainsi établis, la partie/les parties qui a/ont comparu déclare(nt) souscrire le capital comme suit:

Souscripteur	Nombre de parts sociales	Montant souscrit	% du capital social
Monsieur Charles MEYER, préqualifié	12.500	12.500	100%
TOTAL	12.500	12.500	100%

Toutes les parts ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que le montant de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ mille deux cents euros (1.200,- EUR).

Résolutions de l'associé unique

1. La Société est administrée par les gérants suivants pour une période indéterminée:

a. Monsieur Charles MEYER, économiste, né le 19 avril 1969, à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, résidant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg); et

b. Monsieur Jean WANTZ, administrateur de sociétés, né le 17 mai 1966, à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, demeurant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2. Le siège social de la Société est établi au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que le comparant a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête dudit comparant, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci/celles-ci a/ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F.-X. Goossens et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 16 août 2013. LAC/2013/38298. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Référence de publication: 2013125756/465.

(130153140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

De Natura Rerum Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 26, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 122.236.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2013125793/11.

(130153402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

CVC Capital Partners Advisory Company (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 93.176.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 août 2013.

Référence de publication: 2013125778/10.

(130152940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Daviger S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3898 Foetz, 11, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 160.213.

La nouvelle adresse des associés Monsieur David Tellier et Madame Sonia Tellier est au 6, rue de la Fontaine, F-57710 Aumetz, France.

La nouvelle adresse du gérant unique Monsieur David Tellier est au 6, rue de la Fontaine, F-57710 Aumetz, France.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2013.

Pour la société

Référence de publication: 2013125789/13.

(130152855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Daditra S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2157 Luxembourg, 8, rue Mil Neuf Cents.

R.C.S. Luxembourg B 166.477.

Les comptes annuels du 29 décembre 2011 au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013125786/11.

(130153042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

De'Longhi Benelux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 105.797.

Les comptes au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DE'LONGHI BENELUX S.A.

Claude GEIBEN / Nicolas SCHAEFFER

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013125783/12.

(130153159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

CGI Information Systems and Management Consultants III Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 6.358.601,00.

Siège social: L-2417 Luxembourg, 10, rue de Reims.

R.C.S. Luxembourg B 171.407.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par les associés de la Société en date du 3 septembre 2013 que:

- M. Faris Mehdi Kadhim Mohammed a démissionné de sa fonction de gérant de catégorie A de la Société avec effet immédiat;

- M. Olivier Spreafico, né le 7 août 1962 à Etterbeek, Belgique, résidant au 17, place des Reflets, Immeuble CB16, 92097 Paris la Défense cedex, France, est nommé gérant de catégorie A de la Société, en remplacement de M. Faris Mehdi Kadhim Mohammed, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CGI Information Systems and Management Consultants III Luxembourg Sàrl

Référence de publication: 2013125752/18.

(130153358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

DBM Biomass S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 149.071.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TCG Gestion SA

Signatures

Référence de publication: 2013125792/11.

(130153164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Royster Fund Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 173.928.

Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 19. August 2013

Für gleichlautende Abschrift

Für die Gesellschaft

Maître Carlo WERSANDT

Notar

Référence de publication: 2013125791/14.

(130153257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

CVC Capital Partners Investment Underwriting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 60.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 98.453.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 août 2013.

Référence de publication: 2013125776/10.

(130152937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Cofipier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 63.019.

Résolutions du Conseil d'Administration prise en date du 04 septembre 2013

Première résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Christophe BLONDEAU avec effet au 30 juin 2013, de sa fonction d'Administrateur au sein de la Société et décide de coopter, conformément à l'article 6 des statuts de la Société, Madame Cornelia METTLEN, né le 29 janvier 1963 à Saint-Vith, Belgique, demeurant professionnellement au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, au poste d'Administrateur en remplacement de l'Administrateur sortant jusqu'à la fin de son mandat.

Deuxième résolution

Le Conseil d'Administration a décidé de nommer Monsieur Philippe RICHELLE à la fonction de Président du Conseil d'Administration de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COFIPIER S.A.

Référence de publication: 2013125758/19.

(130153051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Evolubois S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5887 Alzingen, 477, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 177.440.

—
EXTRAIT

Cession de parts sociales;

En date du 3 septembre 2013,

Monsieur Bruno MALLICK, demeurant à F-57100 Thionville, 21 Impasse des Malgré Nous, propriétaire de 51 parts sociales cède 27 parts sociales à Madame Sandrine MALLICK, née le 01-09-1978 à Thionville demeurant à F-57100 Thionville, 21 Impasse des Malgré Nous.

Diekirch, le 03-09-2013.

Pour la gérance

Signature

Référence de publication: 2013125804/16.

(130152866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Ecro II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 151.149.

—
Les comptes annuels audités du 1^{er} décembre 2011 au 30 novembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013125807/10.

(130152983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

DTCP Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 149.097.

—
Changement suivant le contrat de cession de parts du 8 mai 2013:

- Ancienne situation associé:

M. Xavier SOULARD: 250 parts sociales

- Nouvelle situation associée:

Intertrust (Luxembourg) S.A., L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse

Charlotte, B5524: 250 parts sociales

Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Pour avis sincère et conforme

Pour DTCP INVESTMENTS S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013125802/17.

(130153539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Consys S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6868 Wecker, 23, Am Scheerleck.

R.C.S. Luxembourg B 101.064.

—
Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2013125765/11.

(130153589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

CSCP II Acquisition Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 166.367.

—
Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises en date du 4 septembre 2013

Il résulte des décisions écrites de l'Associé Unique de la Société les décisions suivantes:

- d'accepter la démission de la personne suivante:

* Justyna Bielasik, en qualité de Gérant de catégorie B de la Société et ce avec effet au 2 septembre 2013;

- de nommer la personne suivante avec effet au 2 septembre 2013 et pour une durée indéterminée:

* Sharon Callahan, né le 19 octobre 1966 à New York, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346, Luxembourg, en qualité de Gérant de catégorie B de la Société et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Pour extrait analytique conforme

Brian Patterson

Gérant de catégorie A

Référence de publication: 2013125773/20.

(130153497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

CSCP II Holdings Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.000.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 166.353.

—
Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises en date du 4 septembre 2013

Il résulte des décisions écrites de l'Associé Unique de la Société les décisions suivantes:

- d'accepter la démission de la personne suivante:

* Justyna Bielasik, en qualité de Gérant de catégorie B de la Société et ce avec effet au 2 septembre 2013;

- de nommer la personne suivante avec effet au 2 septembre 2013 et pour une durée indéterminée:

* Sharon Callahan, né le 19 octobre 1966 à New York, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346, Luxembourg, en qualité de Gérant de catégorie B de la Société et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Pour extrait analytique conforme

Brian Patterson

Gérant de catégorie A

Référence de publication: 2013125774/20.

(130153452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Commandite Financière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 71.946.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2013.

Pour la société

COMMANDITE FINANCIERE S.A.

BANQUE DE PATRIMOINES PRIVES

Le Domiciliataire

Référence de publication: 2013125760/14.

(130153536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Crazy Cut By Sandy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9046 Ettelbruck, 7, rue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 151.760.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013125771/10.

(130153072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

CSCP Credit Acquisition Holdings Luxco Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 2.000.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 151.142.

Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises en date du 4 septembre 2013

Il résulte des décisions écrites de l'Associé Unique de la Société les décisions suivantes:

- d'accepter la démission de la personne suivante:

* Justyna Bielasik, en qualité de Gérant de catégorie B de la Société et ce avec effet au 2 septembre 2013;

- de nommer la personne suivante avec effet au 2 septembre 2013 et pour une durée indéterminée:

* Sharon Callaban, né le 19 octobre 1966 à New York, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346, Luxembourg, en qualité de Gérant de catégorie B de la Société et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Pour extrait analytique conforme

Brian Patterson

Gérant de catégorie A

Référence de publication: 2013125772/20.

(130153459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

CVC Capital Partners Services S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 98.452.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2013.

Référence de publication: 2013125777/10.

(130152951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Finlon Investments SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 72.341.

En date du 29 juillet 2013, nous avons démissionné de notre fonction de commissaire en charge du contrôle des comptes de la société FINLON INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à 26-28 rives de Clausen à L-2165 Luxembourg, RCSL B72341.

Luxembourg, le 31 août 2013.

Pour extrait conforme

SER.COM S. à r.l.

Société à Responsabilité limitée

Référence de publication: 2013125840/14.

(130153149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Fondation Abbé Joseph Delhalt - Harmonie de la Commune de Schuttrange, Etablissement d'Utilité Publique.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 115, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg G 43.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire tenue le 19 mars 2013 à Schuttrange a pris les résolutions suivantes:

Suite à la démission de Monsieur Claude LAMESCH du poste de secrétaire; Monsieur Pol SCHUMMER, né le 11/01/1980 à Luxembourg et demeurant à L-6670 Mertert au 58, rue Basse est nommé nouveau secrétaire et par conséquent le conseil d'administration se compose comme suit:

1. *Président:*

M. Jean-Paul SCHAUL, expert-comptable, né le 03 avril 1955 à Ettelbrück, demeurant à L-5290 NEUHÄUSGEN 14, am Kiischtewee;

2. *Secrétaire:*

M. Pol SCHUMMER, salarié, né le 11 janvier 1980 à Luxembourg, demeurant à L-6670 Mertert 58, rue Basse;

3. *Trésorier:*

M. Jean-Paul ALZIN, employé privé, né le 08 février 1953 à Ettelbrück, demeurant à L-5364 SCHRASSIG, 24, Aepelwee
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FONDATION ABBE JOSEPH DELHALT - HARMONIE DE LA COMMUNE DE SCHUTTRANGE

Etablissement d'utilité publique

Fernand SASSEL

Mandataire

Référence de publication: 2013125829/25.

(130153351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Five Roads Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 109.846.

Par résolutions prises en date du 21 août 2012, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de José Correia, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant, avec effet immédiat.

2. Nomination de Chafaï Baihat, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Référence de publication: 2013125828/15.

(130153623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

LuxMultiservices S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6550 Berdorf, 68, rue de Grundhof.

R.C.S. Luxembourg B 133.233.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2013.
Pour copie conforme
Pour la société
Maître Carlo WERSANDT
Notaire

Référence de publication: 2013126620/14.

(130153762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Luxco Holdings CEP I S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 161.095.

—
Extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 6 décembre 2012

Lors de l'assemblée générale tenue en date du 6 décembre 2012, les actionnaires de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- de révoquer Robert Andrew Quinn de son mandat de membre du conseil de surveillance de la Société avec effet immédiat;
- de révoquer Ganash Lokanathen de son mandat de membre du conseil de surveillance de la Société avec effet immédiat;
- de révoquer Dan Katsikas de son mandat de membre du conseil de surveillance de la Société avec effet immédiat;
- de nommer Ian Kent, né le 3 décembre 1976 à Birmingham, Royaume-Uni, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que nouveau membre du conseil de surveillance de la Société avec effet immédiat et ce pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes annuels de l'exercice social 2012;
- de nommer Jens Hoellermann, né le 26 juillet 1971 à Oberhausen, Allemagne, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que nouveau membre du conseil de surveillance de la Société avec effet immédiat et ce pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes annuels de l'exercice social 2012;
- de nommer Todd Freebern, né le 6 juin 1975 à New York, Etats-Unis, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 717, Fifth Avenue, 26th Floor, NY10022 New York, Etats-Unis, en tant que nouveau membre du conseil de surveillance de la Société avec effet immédiat et ce pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes annuels de l'exercice social 2012.

Le conseil de surveillance de la Société est désormais composé comme suit:

- Ian Kent
- Jens Hoellermann
- Todd Freebern

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2013.
Luxco Holdings CEP I S.C.A.
Signature

Référence de publication: 2013126614/35.

(130153973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

La Grande Virée S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 32.385.

—
Le Bilan au 31.12.2012 et les annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013126622/9.

(130153676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Luxpai Holdo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.389.149,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 155.250.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 3 septembre 2013.

Référence de publication: 2013126617/10.

(130153658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Nextmesh, Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 174.085.

IN THE YEAR TWO THOUSAND THIRTEEN,
ON THE THIRD DAY OF THE MONTH OF SEPTEMBER.

Before Us Me Joseph ELVINGER, duly appointed notary in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of his colleague Me Cosita DELVAUX, duly appointed notary in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg; the latter shall remain depositary of the present deed.

THERE APPEARED:

Mrs Ekaterina DUBLET, jurist, residing professionally in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg, acting as special proxyholder of the board of directors of the company Nextmesh, having its registered office at 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

by virtue of a resolution of the board of directors adopted on 30 August 2013, a copy of which, signed ne varietur by the appearing person and the officiating notary, will remain attached to the present deed.

Said appearing person, acting in the above stated capacity, asked the notary to document that:

I.- The company Nextmesh was incorporated on 4 January 2013 by deed of Me Léonie GRETHEN, notary appointed in Luxembourg, published in the "Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations", number 436 of 21 February 2013, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register at section B under number 174085, with an entirely paid up share capital of thirty-nine thousand one hundred forty-six Euro forty-nine cents (EUR 39,146.49), divided into one hundred twenty-six thousand two hundred seventy-nine (126,279) shares with a nominal value of thirty-one cents (EUR 0.31) each.

Article 5 (five), paragraphs 5.2.1 (five point two point one) to 5.2.4 (five point two point four) of the Articles of Incorporation, state that:

" **5.2.1.** The Company's authorised share capital, including the issued share capital, is fixed at four million six hundred and fifty thousand euro (EUR 4,650,000.-), consisting of fifteen million (15,000,000) shares having a par value of zero euro thirty-one cents (EUR 0.31) per share.

5.2.2. During a period of time of five (5) years from the date of publication of these articles of association or, as the case may be, of the resolution to renew, to increase or to reduce the authorised share capital pursuant to this article 5.2, in the Official Gazette of the Grand Duchy of Luxembourg, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, the board of directors be and is hereby authorised to issue shares, to grant options to subscribe for shares and to issue any other instruments convertible into shares, within the limit of the authorised share capital, to such persons and on such terms as it shall see fit, and specifically to proceed to such issue by suppressing or limiting the existing shareholder's/ shareholders' preferential right to subscribe for the new shares to be issued.

5.2.3. This authorisation may be renewed once or several times by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association, each time for a period not exceeding five (5) years.

5.2.4. The Company's authorised share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association."

II.- The board of directors, in its meeting of 30 August 2013, has decided to proceed to an increase of the share capital by six hundred fifty-one Euro (EUR 651.-) in order to bring it from its current amount of thirty-nine thousand one hundred forty-six Euro forty-nine cents (EUR 39,146.49) to thirty-nine thousand seven hundred ninety-seven Euro forty-nine cents (EUR 39,797.49) by the issue of two thousand one hundred (2,100) shares with a nominal value of thirty-one cents (EUR 0.31) each, vested with the same rights and advantages as the existing shares, accompanied with a share premium in a global amount of forty-five thousand nine hundred fourteen Euro seventy-seven cents (EUR 45,914.77).

III.- The board of directors has admitted to the subscription of the new shares new shareholder, Mr Tuomas PIESANEN, residing in Korpilahti, Finland, the other shareholders having waived their preferential subscription right.

IV.- The capital increase has been entirely paid up by the above named subscriber by contribution in cash wired to the bank account open in the name of the company "Nextmesh", above named, so that the total amount of forty-six thousand five hundred sixty-five Euro seventy-seven cents (EUR 46,565.77) was at the free disposal of the company and the proof of the subscription and payment have been submitted to the undersigned notary.

V.- As a consequence of this capital increase, paragraph 5.1.1 (five point one point one) of article 5 (five) of the Articles of Incorporation is amended and will henceforth read as follows:

" **5.1.1.** The Company's issued share capital is set at thirty-nine thousand seven hundred ninety-seven Euro forty-nine cents (EUR 39,797.49), represented by one hundred twenty-eight thousand three hundred seventy-nine (128,379) shares having a nominal value of thirty-one cents (EUR 0.31) each."

Estimate of Costs

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at EUR

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'AN DEUX MIL TREIZE,

LE TROIS SEPTEMBRE.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de sa consœur empêchée Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg, laquelle restera dépositaire de la présente minute.

A COMPARU:

Madame Ekaterina DUBLET, juriste, demeurant professionnellement à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme Nextmesh, ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

en vertu d'une résolution du conseil d'administration adoptée en date du 30 août 2013 dont une copie, signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Laquelle comparante, ès-qualités qu'elle agit, a requis le notaire d'acter ses déclarations comme suit:

I.- La société anonyme Nextmesh, constituée en date du 4 janvier 2013 suivant un acte reçu par Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 436 du 21 février 2013, est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, à la section B sous le numéro 174085, son capital social intégralement libéré s'élève actuellement à trente-neuf mille cent quarante-six euros quarante-neuf cents (EUR 39.146,49), représenté par cent vingt-six mille deux cent soixante-dix-neuf (126.279) actions d'une valeur nominale de trente et un cents (EUR 0,31) chacune.

L'article 5 (cinq), alinéas 5.2.1 (cinq point deux point un) à 5.2.4 (cinq point deux point quatre) des statuts stipule que:

« **5.2.1.** Le capital autorisé de la Société, y compris le capital social émis est fixé à quatre millions six cent cinquante mille euros (EUR 4.650.000), représenté par quinze millions (15.000.000) d'actions ayant une valeur nominale de trente et un cents (EUR 0,31) chacune.

5.2.2. Durant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication au Journal Officiel du Grand-duché de Luxembourg, le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, des présents statuts ou, le cas échéant, de la décision de renouveler, d'augmenter ou de diminuer le capital social autorisé conformément au présent article 5.2, le conseil d'administration est autorisé par les présentes à émettre des actions, à accorder des options de souscription des actions et d'émettre tout autre titre convertible en actions, dans les limites du capital social autorisé, aux personnes et selon les conditions qu'il juge appropriées, et notamment à procéder à une telle émission en supprimant ou limitant le droit préférentiel des actionnaires/de l'actionnaire existant(s) de souscrire les nouvelles actions à émettre.

5.2.3. Cette autorisation pourra être renouvelée une ou plusieurs fois par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts, pour une période qui, à chaque fois, ne peut dépasser cinq (5) ans.

5.2.4. Le capital social autorisé de la Société pourra être augmenté ou diminué par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions requises pour une modification des présents statuts.».

II.- Le conseil d'administration, en sa réunion du 30 août 2013 a décidé de procéder à la réalisation d'une partie du capital autorisé à concurrence de six cent cinquante et un euros (EUR 651,-) pour le porter de son montant actuel de trente-neuf mille cent quarante-six euros quarante-neuf cents (EUR 39.146,49) à trente-neuf mille sept cent quatre-vingt-dix-sept euros quarante-neuf cents (EUR 39.797,49), par l'émission de deux mille cent (2.100) actions nouvelles d'une valeur nominale de trente et un cents (EUR 0,31) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes, assorties d'une prime d'émission d'un montant global de quarante-cinq mille neuf cent quatorze euros soixante-dix-sept cents (EUR 45.914,77).

III.- Le conseil d'administration a admis à la souscription des actions nouvelles un nouvel actionnaire, Monsieur Tuomas PIESANEN, demeurant à Korpilahti, Finlande, les autres actionnaires ayant renoncé à leur droit de souscription préférentiel.

IV.- L'augmentation de capital a été intégralement libérée par le souscripteur prénommé moyennant apport en numéraire à un compte bancaire ouvert au nom de la société «Nextmesh», prédésignée, de sorte que la somme globale de quarante-six mille cinq cent soixante-cinq euros soixante-dix-sept cents (EUR 46.565,77) a été mise à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives des souscription et libération.

V.- A la suite de cette augmentation de capital, l'alinéa 5.1.1 (cinq point un point un) de l'article 5 (cinq) des statuts est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

« **5.1.1.** La Société a un capital social émis de trente-neuf mille sept cent quatre-vingt-dix-sept euros quarante-neuf cents (EUR 39.797,49), représenté par cent vingt-huit mille trois cent soixante-dix-neuf (128.379) actions ayant une valeur nominale de trente et un cents (EUR 0,31) chacune.».

Dépenses

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société à la suite des présentes s'élèvent approximativement à EUR

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français. Sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite de tout ce qui précède à la comparante, connue du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. DUBLET, J. ELVINGER.

Enregistré à Redange/Attert, le 05 septembre 2013. Relation: RED/2013/1455. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 06 septembre 2013.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2013126669/142.

(130154391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Montemar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R.C.S. Luxembourg B 80.872.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013126658/9.

(130154367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Munich Holdings II Corporation, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 171.633.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 septembre 2013.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2013126643/11.

(130153964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

MREF II AC Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 142.504.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

L'adresse professionnelle de Monsieur Graham SIDWELL, gérant de classe A de la Société, doit se lire désormais comme suit:

- Nightingale House, 65 Curzon Street, W1J 8PE Londres, Royaume-Uni

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2013.

MREF II AC Holdings S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013126660/17.

(130153812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

MRIF Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 32.100,00.

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.

R.C.S. Luxembourg B 141.307.

Il est à noter que l'associé unique de la Société a changé sa dénomination et s'appelle désormais Macquarie Russia & CIS Infrastructure Fund LP.

Par résolutions signées en date du 4 septembre 2013, l'associé unique de la Société a pris les décisions suivantes:

1. acceptation de la démission de M. Simon HANNA de son mandat de gérant de classe A avec effet au 4 septembre 2013; et

2. nomination de M. Benjamin WARE, né le 24 avril 1980 à Hornsby (Australie), ayant son adresse professionnelle au 28 Ropemaker Street, EC2Y 9HD Londres (Royaume Uni), en tant que gérant de classe A de la Société avec effet au 4 septembre 2013.

Dès lors, le conseil de gérance se compose ainsi:

Gérant de classe A

M. Benjamin WARE

Gérants de classe B

Mme Rosa VILLALOBOS

M. Clive GRIFFITHS

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Référence de publication: 2013126663/24.

(130153665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Larry II Berlin Hellersdorf S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.
R.C.S. Luxembourg B 164.369.

—
Veuillez prendre note que l'associée Larry II Targetco (Berlin) GmbH a désormais son adresse à Mecklenburgische Strasse, 57, D-14197 Berlin (Allemagne).

Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Pour avis sincère et conforme

Pour Larry II Berlin Hellersdorf S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013126603/13.

(130153792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

LMI Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon Ier.
R.C.S. Luxembourg B 100.085.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 septembre 2013

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la société LMI Finance S.A., tenue en date du 5 septembre 2013, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Renouvellement du mandat des administrateurs pour une durée de six ans jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2019 de:

- Naturwerk S.A.: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}
- Antar Invest S.A.: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers
- Solero S.A.: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LMI FINANCE S.A.

Référence de publication: 2013126630/17.

(130154299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Miss Fashionista S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5751 Frisange, 40A, rue Robert Schumann.
R.C.S. Luxembourg B 146.747.

—
A compter du 15 juin 2012, la société CC AUDIT and CONSULT (anc.FMV CONSULTING) SA démissionne de sa fonction de Commissaire aux Comptes de la société suivante:

MISS FASHIONISTA SA - RCSL n°B146747

Strassen, le 28 août 2013.

Michel VANSIMPSEN

Administrateur-délégué / Expert-Comptable OEC

Référence de publication: 2013126653/13.

(130153728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Crystal Onyx S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.171.575,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 171.346.

—
In the year two thousand and thirteen, on the first day of August,

before Maître Marc LOESCH, notary residing in Mondorf-les-Bains, acting in replacement of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, momentarily absent and who will remain the depositary of the present deed,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Crystal Onyx S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) and registered with the Luxembourg

Register of Commerce and Companies under number B 171.346 (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Roger Arrensdorff, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on August 31, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2493 dated October 6, 2012. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since the incorporation of the Company.

There appeared:

1. EVERSTREAM ENERGY Capital Management LLC, a limited liability company incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, USA, having its registered office at c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle County, Delaware 19808, USA, registered with the State of Delaware - Division of Corporations under number 5064326 (EverStream),

here represented by Maître Tulay Sonmez, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal; and

2. SOUTHEAST ASIA RENEWABLE ENERGY SOLUTIONS LIMITED, a private company limited by shares incorporated and existing under the laws of Hong Kong, having its registered office Rm 22B, 22/F, Kiu Yin Commercial Bldg, 361-363 Lockhart rd, Wanchai, Hong Kong, registered with the Registry of Hong Kong under number 965678, (SARES, and together with EverStream, the Shareholders),

here represented by Maître Tulay Sonmez, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal;

which powers of attorney, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, was attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated above, have requested the undersigned notary to record that:

I. The Shareholders hold all of the twelve thousand five hundred (12,500) shares, in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up, representing the entirety of the share capital of the Company.

II. The agenda of the Meeting is as follows:

1. Waiver of convening notice;

2. Increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of four million one hundred fifty-nine thousand seventy-five euro (EUR 4,159,075) in order to bring the said share capital from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares, in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of four million one hundred seventy-one thousand five hundred seventy-five euro (EUR 4,171,575), by way of the issue of four million one hundred fifty-nine thousand seventy-five (4,159,075) new shares of the Company;

3. Subscription for the new shares and payment of the share capital increase specified under item 2. above;

4. Amendment to article 8 of the Articles in order to reflect the issuance of the new shares, as proposed above;

5. Amendment to the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, to any lawyer or employee of *Stibbe Avocats* in Luxembourg and to any partner or employee of *Alter Domus S.a r.l.*, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the shareholders' register of the Company; and

6. Miscellaneous.

Now, therefore, the appearing parties, acting through its proxyholder, have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders represented at the Meeting considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of four million one hundred fifty-nine thousand seventy-five euro (EUR 4,159,075) in order to bring the said share capital from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares, in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of four million one hundred seventy-one thousand five hundred seventy-five euro (EUR 4,171,575), by way of the issue of four million one hundred fifty-nine thousand seventy-five (4,159,075) new shares of the Company.

Third resolution

The Meeting, after having acknowledged that the shareholder SARES expressly waives its preferential right of subscription, resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription and Payment

EverStream, prenamed and represented as stated above, declares to subscribe to four million one hundred fifty-nine thousand seventy-five (4,159,075) newly issued shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up by way of a contribution in cash in an amount of four million one hundred fifty-nine thousand seventy-five euro (EUR 4,159,075).

The aggregate amount of four million one hundred fifty-nine thousand seventy-five euro (EUR 4,159,075) is forthwith at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

The Shareholders resolve to record that the shareholding in the Company is, further the increase in the share capital, as follows:

	Shares
EVERSTREAM ENERGY CAPITAL MANAGEMENT LLC	4,164,700 Shares
SOUTHEAST ASIA RENEWABLE ENERGY SOLUTIONS LIMITED	<u>6,875 Shares</u>
Total:	4,171,575 Shares

Fourth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Meeting resolves to amend Article 5. of the Articles which shall be reworded as follows:

" **Art. 8.** The Company's capital is set at four million one hundred seventy-one thousand five hundred seventy-five euro (EUR 4,171,575), represented by four million one hundred seventy-one thousand five hundred seventy-five (4,171,575) shares of one euro (EUR 1) each."

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorises any manager of the Company, any lawyer or employee of *Stibbe Avocats* in Luxembourg and any partner or employee of *Alter Domus S.a r.l.*, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

There being no further business, the Meeting is closed.

Estimate of Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately three thousand seven hundred euro (EUR 3.700.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le premier jour du mois d'août,

par devant Maître Marc LOESCH, notaire de résidence à Mondorf-les-Bians, agissant en remplacement de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, momentanément absente, laquelle dernière restera le dépositaire de la présente minute,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de *Crystal Onyx S.à r.l.*, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 171.346 (la Société). La Société a été constituée le 31 août 2012 suivant un acte de Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2493 du 6 octobre 2012. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la Société.

Ont comparu:

1. EVERSTREAM ENERGY Capital Management LLC, une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social au c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle County, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée à la Division of Corporations de l'Etat du Delaware sous le numéro 5064326 (EverStream),

ici représentée par Maître Tulay Sonmez, Avocat à la Cour, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; et

2. SOUTHEAST ASIA RENEWABLE ENERGY SOLUTIONS LIMITED, une société constituée et organisée selon les lois de Hong Kong, yant son siège social au Rm 22B, 22/F, Kiu Yin Commercial Bldg, 361-363 Lockhart rd, Wanchai, Hong Kong, inscrite au Registry of Hong Kong sous le numéro 965678 (SARES, et ensemble avec EverStream, les Associés), ici représentée par Maître Tulay Sonmez, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme décrit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Les Associés détiennent les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, souscrites et entièrement libérées, représentant l'intégralité du capital social de la Société.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Augmentation du capital social souscrit de la Société d'un montant de quatre millions cent cinquante-neuf mille soixante-quinze euro (EUR 4.159.075) afin de porter le capital social de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à un montant de quatre millions cent soixante et onze mille cinq cent soixante-quinze euro (EUR 4.171.575), par l'émission de quatre millions cent cinquante-neuf mille soixante-quinze (4.159.075) nouvelles parts sociales de la Société;

3. Souscription aux nouvelles parts sociales et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 2. ci-dessus;

4. Modification de l'article 8 des Statuts afin de refléter l'émission de nouvelles parts sociales;

5. Modification du registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Alter Domus S.à r.l., agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement renommées dans le registre des associés de la Société; et

6. Divers.

Ces faits exposés, les parties comparantes, agissant par le biais de leur mandataire, ont requis le notaire instrumentant d'enregistrer les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Associés représentés à l'Assemblée se considérant eux-même comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de quatre millions cent cinquante-neuf mille soixante-quinze euro (EUR 4.159.075) afin de porter le capital social de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à un montant de quatre millions cent soixante et onze mille cinq cent soixante-quinze euro (EUR 4.171.575), par l'émission de quatre millions cent cinquante-neuf mille soixante-quinze (4.159.075) nouvelles parts sociales de la Société.

Troisième résolution

L'Assemblée, constatant que l'associé SARES a formellement renoncé à son droit préférentiel de souscription, décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation du capital social:

Souscription et Libération

EverStream, préqualifiée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à quatre millions cent cinquante-neuf mille soixante-quinze (4.159.075) parts sociales nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1), et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de quatre millions cent cinquante-neuf mille soixante-quinze euro (EUR 4.159.075).

Le montant total de quatre millions cent cinquante-neuf mille soixante-quinze euro (EUR 4.159.075) est immédiatement à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Les Associés décident de noter que suite à l'augmentation du capital social, l'actionariat dans la Société se présente comme suit:

	Parts Sociales
EVERSTREAM ENERGY CAPITAL MANAGEMENT LLC	4.164.700 Parts Sociales
SOUTHEAST ASIA RENEWABLE ENERGY SOLUTIONS LIMITED	6.875 Parts Sociales
Total:	<u>4.171.575 Parts Sociales</u>

124032

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, les Associés décident de modifier l'article 8. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

" **Art. 8.** Le capital social est fixé quatre millions cent soixante et onze mille cinq cent soixante-quinze euro (EUR 4.171.575), représenté par quatre millions cent soixante et onze mille cinq cent soixante-quinze (4.171.575) parts sociales d'un euro (EUR 1) chacune."

Cinquième résolution

Les Associés décident de modifier le registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et donnent pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Alter Domus S.à r.l., agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la société en raison du présent acte sont estimés à environ trois mille sept cents euros (EUR 3.700.-).

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du présent acte faite au mandataire des parties comparantes, le mandataire a signé, ensemble avec le notaire, le présent acte original.

Signé: T. Sonmez et M. Loesch.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 8 août 2013. Relation: LAC/2013/37322. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 19 septembre 2013.

Référence de publication: 2013131909/206.

(130160583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2013.

GS Spiegel Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 171.328.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 09 août 2013 , a décidé d'accepter:

- la démission de Maxime Nino en qualité de gérant de la Société avec effet au 9 août 2013.

- la nomination avec effet au 09 août 2013 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant de la Société de GS Lux Management Services Sari, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 88045

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 9 août 2013, composé comme suit:

- Marielle STIJGER, gérant

- GS Lux Management Services Sarl, gérant

- Dominique LE GAL, gérant

- Harold HOPE, gérant

- Gabriel MOLLERBERG, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Marielle STIJGER

Gérante

Référence de publication: 2013123071/23.

(130149453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.